



Communiqué de presse
1^{er} octobre 2015

Le groupe MGEN partenaire de la COP21

Le groupe MGEN s'associe en tant que mécène à l'organisation de la Conférence Climat des Nations-Unies « COP 21 ». Parmi la quarantaine d'entreprises mécènes, il est le seul organisme de l'économie sociale et solidaire (ESS). Ce partenariat illustre ses multiples engagements pour les sujets environnementaux. Le groupe MGEN se conçoit en effet aussi comme une mutuelle militante de la transition écologique, convaincue que les problèmes environnementaux et le changement climatique comportent des dimensions sociales et de santé publique. Il veut contribuer à y répondre avec sa vision et son identité propres d'organisation de l'ESS, d'acteur de société militant, de partenaire de l'éducation nationale et d'acteur de santé.

Acteur de santé

Le groupe MGEN perçoit les enjeux environnementaux et les enjeux sanitaires comme intimement liés. Il milite pour une « santé globale » qui ne peut s'obtenir que dans un environnement protégé. À partir de 2016, il engagera des activités de prévention et d'éducation à la santé sur le thème de la « santé-environnement ».

Partenaire du monde éducatif

Partenaire historique de l'Éducation Nationale, le groupe est impliqué de manière très concrète dans l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) au travers, principalement, de deux partenariats : avec « *Éco-Ecole* », le plus grand programme d'EEDD en France (près de 2000 établissements scolaires inscrits en 2015), et le « *Tour de France Agir Ensemble* », opération nationale de sensibilisation des étudiants et personnels universitaires.

Entreprise responsable

Le groupe MGEN a déjà pris des engagements multiples pour piloter son bilan carbone et réduire l'impact environnemental de ses activités. Il travaille à réduire drastiquement la consommation énergétique de son parc immobilier (-40% entre 2014 et 2020) et à mieux gérer ses émissions de gaz à effet de serre. Un exemple d'initiatives parmi d'autres : ses équipes localisées à Rennes ont participé à l'expérimentation de l'Ademe sur « l'indemnité kilométrique vélo ».

Enfin, le groupe MGEN investit directement dans des projets innovants au service de la transition énergétique. Il est partenaire fondateur de la « Fabrique des Territoires Innovants » qui développe des réflexions et soutient des projets dans les territoires autour du « bien vivre ». Il s'est, par ailleurs, associé, via une prise de participation directe de 1,6 million d'euros, à la startup nantaise Énergie Perspective spécialisée dans la rénovation énergétique de l'habitat.



Contacts Presse : Benoît Coquille - bcoquille@mgen.fr - 01 40 47 23 92

Le groupe MGEN, « la référence solidaire »

Le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports et leur offre une couverture complémentaire. Via la mutuelle MGEN Filia, il propose une complémentaire santé ouverte à tous, indépendamment du statut professionnel. Il gère également 33 établissements sanitaires et médico-sociaux : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, hébergement de personnes âgées et handicapées... En 2014, le groupe MGEN a protégé 3,8 millions de personnes et réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros. Il compte 9400 salariés.

www.mgen.fr ; www.twitter.com/groupe_mgen